

'L'amour est dans le pré' : M6 à la recherche d'agriculteurs vauclusiens



Vous êtes agricultrice ou agriculteur à la recherche de l'amour ? Alors que la 19^e saison de l'émission '<u>L'Amour est dans le pré</u>' a débuté depuis quelques semaines, <u>M6</u> est à la recherche de nouveaux candidats en Vaucluse et dans l'ensemble de la Région Sud pour la prochaine saison 2025.

« Si vous souhaitez rencontrer quelqu'un qui partage vos valeurs et votre passion pour la vie à la campagne, cette aventure est faite pour vous, explique l'équipe de TV conseil en charge du casting de l'émission présentée par Karine Le Marchand. Vous avez envie de trouver votre moitié et de vivre une belle histoire d'amour ? N'attendez plus, inscrivez-vous et tentez l'aventure! »

Pour participer: envoyez votre candidature à <u>lamourestdanslepre@m6.fr</u> ou 01.46.62.38.08







L.G.

Automobilistes : évitez les autoroutes A7 et A9 actuellement



Ecrit par le 13 juillet 2025



Alors qu'un convoi d'agriculteurs remonte actuellement l'autoroute A7 entre Avignon-Nord et Orange dans le cadre d'une opération escargot, les services de la préfecture alertent sur les difficultés de circulation dans le Vaucluse.

Dans le contexte actuel de manifestation des agriculteurs dans le pays, la préfecture de Vaucluse rappelle que des actions sont susceptibles d'être menées très prochainement, notamment sur les axes autoroutiers. Les services départementaux de l'Etat conseillent vivement aux automobilistes d'éviter d'emprunter les autoroutes A7 et A9 compte-tenu des risques de perturbation pouvant intervenir.

La préfecture les invite également à s'informer-régulièrement :

- en suivant les réseaux sociaux de la préfecture @prefet84 et des autoroutes A7 et A9 ;
- en écoutant la radio Vinci-autoroutes sur 107.7

Sortie obligatoire à Remoulins

Dans le même temps, la préfecture du Gard vient d'annoncer ce matin que le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud a réglementé la circulation sur l'autoroute A9 en direction du Nord (Lyon) en rendant obligatoire la sortie à Remoulins (Gard) pour tous les véhicules (motos, véhicules légers et poids lourds).



Ecrit par le 13 juillet 2025

L.G.

De l'égout au robinet



En Provence, peut-être plus qu'ailleurs, on manque d'eau et ça ne risque pas de s'arranger. Toutes les cultures en souffrent, et en particulier celles qui n'étaient traditionnellement pas irriguées comme la vigne, les amandiers ou les oliviers. Mais, il existe peut être une solution et cela sans puiser dans les nappes phréatiques. Quelques oléiculteurs des Alpilles se lancent aujourd'hui dans une expérimentation qui pourrait être riche d'enseignements.

On pourrait appeler cela l'autre « French Paradox*». Un de plus. Et celui-ci mérite qu'on s'y intéresse. Si en France, on manque d'eau, seul 1% des eaux usées et retraitées sont utilisées. Difficile de faire plus



bas. Dans certains pays le taux de réutilisation est beaucoup plus important : 14 % en Espagne et jusqu'à 90 % en Israël. Les spécialistes appellent cela le REUT, pour Réutilisation des Eaux Usées reTraitées.

Donc, en France on n'est pas bon. Mais où vont toutes ces eaux retraitées pourriez-vous légitimement vous demander ? Excellente question. Elle est rejetée dans la nature. Sans autre forme d'explications. Juste à titre d'exemple la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles, traite et rejette chaque jour 4 000 M3 d'eau... C'est à partir de ces constats que plusieurs oléiculteurs des Baux-de-Provence se sont réunis pour mettre en place une expérimentation d'irrigation à partir des REUT de la station de Maussane-les-Alpilles. Cette expérimentation portera sur quelques centaines d'oliviers et sera étendue à des amandiers. On attends aujourd'hui le feu vert de la préfecture.

"Comme si nous ne pouvions agir qu'en étant au bord du précipice"

Des vignerons de l'Hérault utilisent déjà depuis plusieurs années cette solution d'irrigation avec succès. D'autres exemples existent aussi en France. Mais alors pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt? Cette histoire pourrait nous faire penser à celle de la crise énergétique. Il a fallu que ses prix explosent pour qu'on se décident à l'économiser. Même la crise pétrolière de 1973, qui a permis une certaine prise de conscience, n'a pas fait beaucoup avancer les choses. Voyez la situation actuelle.

Tous les prévisionnistes et scientifiques patentés sont trop souvent considérés comme des oiseaux de mauvaise augure et leurs propos peu pris en compte. Cause toujours.

Comme si au fond nous ne pouvions agir qu'en étant au bord du précipice. Il nous faut voir le danger de très prêt ou d'assister aux premières conséquences de notre inaction pour enfin avancer. Sommes-nous trop hermétique aux changements ou peu enclin à renoncer à quelques facilités ? En effet, si on en revient à nos oléiculteurs provençaux il faudra évidemment trouver une solution pour acheminer l'eau jusqu'aux champs concernés.

Les efforts sont à ce prix. On a rien sans rien, mais s'agissant de notre avenir on devrait pouvoir se bouger!

*The French Paradox a mis évidence la contradiction supposée entre la richesse de la cuisine et des vins du Sud-Ouest français et la relative bonne santé des habitants de cette région en matière de maladie cardiovasculaire.



« C'est la désespérance qui frappe nos territoires » : le député Jean-François Lovisolo alerte le ministre de l'Agriculture







<u>Jean-François Lovisolo</u>, député de la cinquième circonscription de Vaucluse (Renaissance), vient d'adresser un courrier au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, <u>Marc Fesneau</u>, relatif aux conditions difficiles des agriculteurs.

« Non, nos agriculteurs ne sont pas des irresponsables mais des professionnels formés qui innovent et



s'adaptent en permanence aux enjeux sanitaires, climatiques et environnementaux. Pourtant, alors que nos agriculteurs français sont sans nul doute parmi les plus performants au monde en matière de sécurité sanitaire, ils sont la cible de critiques quotidiennes et sacrifiés sur l'autel du principe de précaution, ce qui est en train de tuer des pans entiers de notre économie agricole », écrit Jean-François Lovisolo, député de la 5° circonscription de Vaucluse, dans sa lettre adressée au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau.

« Votre décision de ne pas entendre les arguments des professionnels de la filière cerise quant à l'accompagnement phytosanitaire indispensable à leur production, dans le cadre de pratiques raisonnées et dans le laps de temps nécessaire à la mise en place de nouveaux moyens de lutte alternative, va très certainement condamner cette filière ».

Les conséquences de cette décision auront « un impact en termes d'emplois, direct et indirects, et d'entretien de nos espaces », selon le député. « Tout cela pousse nos exploitants au désespoir ».

Jean-François Lovisolo rappelle également que « le Rassemblement National a fait une razzia électorale dans nos territoires ruraux. Mais continuons ainsi et nous verrons en l'état que cette politique de principe de précaution, qui devient l'alpha et l'oméga de la vie publique, finira par les mener aux responsabilités »

« Au-delà de la cerise, bien d'autres filières emblématiques de notre agriculture sont elles aussi menacées », conclut le député. « La réponse sanitaire au dépérissement de la lavande, la nécessité de revoir à la hausse les taux de prélèvement sur la population lupine qui fait des ravages dans nos élevages, notre incapacité à apporter de la temporalité aux producteurs de raisins de table en matière de conditionnement, sont autant de sujets sur lesquels nous alertons vainement depuis plusieurs mois ».

J.R.

La Région Sud s'allie à la startup avignonnaise Brad en faveur des agriculteurs



Ecrit par le 13 juillet 2025





La <u>Région Sud</u> a sélectionné <u>Brad Technology</u> pour mettre en place son projet 'Sols ouverts'. Un appel à candidature est lancé auprès des agriculteurs. 100 sondes agricoles seront mis à disposition des candidats choisis afin qu'ils puissent tester les bénéfices apportés par les données collectées au sein de leurs parcelles et les prédictions présentées dans l'application Brad.

Les candidats seront choisis en fonction de leur localisation, altitude, type de sol, ou encore de leur type de culture. Les sondes permettront de visualiser les risques en temps réel et de consulter les données historisées. Le projet 'Sols ouverts' a pour objectif de donner l'accès et d'accélérer la familiarisation des agriculteurs et de leur écosystème aux outils numériques dans un modèle collaboratif avec l'accès à des données en masse partagées. Ils pourront donc échanger sur divers sujets concernant les données récoltées sur leurs parcelles.

Si ce projet présente de nombreux bénéfices pour les agriculteurs de la Région Sud, il en présente également pour la startup Brad Technology. 'Sols ouverts' va permettre le financement d'une pré-série d'une de 100 sondes et ainsi d'accélérer l'évolution de la startup, d'une part en obtenant davantage de données sur différents terrains, d'autre part en étendant le rayonnement de Brad en élaborant des collaborations avec des organismes professionnels, des startups et d'autres sociétés sur les sujets de la donnée agricole.



Pour candidater pour le programme 'Sols ouverts', il suffit de remplir et d'envoyer <u>le formulaire prévu pour</u> sur le site de Brad. Les coopératives peuvent également candidater pour leurs adhérents. Une fois les candidats choisis, les sondes seront fournies à partir de janvier 2023 pour une durée de 1 an. Le projet est financé par le <u>Programme d'investissements d'avenir (PIA3)</u> mis en place par l'État pour contribuer au développement durable et à la croissance verte, par la Région Sud, et par <u>Bpifrance</u>, avec l'aide du <u>Pôle SCS</u>.

V.A.

Montfavet : Pierre Koffi Alanda est le nouveau président de la fédération Bio de Paca







Pierre Koffi Alanda, maraîcher bio dans les Alpes-Maritimes, succède à Yves Gros à la présidence la <u>fédération régionale des groupements d'agriculteurs biologiques</u>, dont le siège se situe dans le quartier de Montfavet à Avignon.

Investi depuis 2011 au sein du conseil d'administration du groupement d'agriculteurs biologiques des Alpes-Maritimes, Agribio 06, Pierre Koffi Alanda est également administrateur de la fédération régionale depuis 2016. Cette dernière a été présidée par Yves Gros, vigneron et éleveur de volailles de chair en bio dans le Var, durant 3 années.

Installé en France depuis 2002, le nouveau président de Bio de Paca a fait des études agricoles, a travaillé dans la production de semences, dans l'arboriculture biologiques et biodynamiques, mais aussi dans une station fruitière et melonnière. Depuis plus de 10 ans, il cultive ses propres fruits et des légumes en agriculture biologique étalés sur 5 hectares. C'est donc tout naturellement qu'il s'est porté candidat pour succéder à Yves Gros.

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La fédération régionale des groupements d'agriculteurs biologiques est membre de la fédération nationale de l'agriculture biologique, elle regroupe 6 associations départementales nommées 'Agribio'. Son objectif est de promouvoir ce type d'agriculture dans la région Paca à travers diverses missions telles que : l'accompagnement des conversions, le développement de la bio en restauration collective, la sensibilisation à la bio, le diagnostic agri-environnemental et énergétique des exploitations, la protection de la ressource en eau, et bien d'autres.

V.A.

Les collégiens de Mazan plantent le décor



Ecrit par le 13 juillet 2025



Et si planter des arbres chez des agriculteurs devenait une étape clé dans l'éducation de nos enfants ?

Lundi 17 janvier, Florence Guende (<u>La ferme du Rouret</u> à Mazan) accueillait une importante opération de plantation de haies fruitières en partenariat avec l'association '<u>Des enfants et des arbres'</u> et en présence de sa présidente, <u>Marie-France Barrier</u>. En tout, 300 arbres ont été plantés par les collégiens de Mazan.

Plus de 30 éco-délégués de la 6^{ème} à la 3^{ème} étaient mobilisés pour cette journée dans des conditions météo idéales, accompagnés par deux enseignantes et la proviseure-adjointe du collège André Malraux. <u>Jacqueline Bouyac</u> était représentée par deux membres du bureau du Parc naturel du Ventoux : Valérie Michelier, maire de Caromb, en charge de la culture et <u>Sandrine Raymond Lucarini</u>, maire de St-Pierre-de-Vassols en charge de l'écocitoyenneté.



Ecrit par le 13 juillet 2025



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

L'arbre, un remède puissant face aux crises agricoles et écologiques qui menacent le Vivant. Un génie végétal qui permet de fertiliser les sols et de lutter contre leur érosion, d'offrir le gîte et le couvert aux insectes et aux oiseaux, d'atténuer les amplitudes de températures, de filtrer l'eau et l'air en captant le CO2, d'apporter de l'ombre et du fourrage aux animaux, de produire des fruits, du bois de chauffe, du bois d'oeuvre... Autant de vertus vitales !

Pourtant, l'association alerte, « en France depuis 1950, la modernisation de l'agriculture s'est soldée par la disparition de 750 000 km de haie, soit 2 fois la distance qui nous sépare de la lune. Ainsi, sous l'effet du remembrement et de la mécanisation de l'agriculture devenue intensive, 70% des haies vives ont été arrachées. »



Ecrit par le 13 juillet 2025



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Aux côtés de la chargée de mission Education du Parc, Laurence Veillard, de nombreux partenaires du développement agricole étaient présents pour cette plantation qui a du sens : Chambre d'agriculture de Vaucluse, Civam Vaucluse, Agri-bio, Pronatura ainsi que plusieurs viticulteurs, membres du GIEE 'L'homme qui plantait des arbres' (Stéphane Saurel, Thierry Delassales) et des producteurs venus en voisin tel Luc Rogier.

Malgré une année covid, un plan vigipirate et de forts aléas climatiques, l'association peut se réjouir d'un bilan prometteur. Plus de 1200 enfants ont accompagné 28 agriculteurs, vignerons, éleveurs, céréaliers, maraîchers, apiculteurs partout en France, dans la plantation de près de 5 000 arbres.



Ecrit par le 13 juillet 2025



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Gel : le département de Vaucluse attribue une aide de 1000€ par agriculteur



Ecrit par le 13 juillet 2025



Lors de la dernière séance de l'assemblée, le Conseil départemental de Vaucluse a choisi de compléter le fonds d'urgence de l'Etat par une aide départementale d'un montant de 1 000€ pour chaque dossier, soit un montant global de 248 000 €. Cette contribution solidaire sera versée dans les semaines à venir.

L'épisode de froid exceptionnel survenu les 7 et 8 avril 2021 a provoqué des dégâts considérables sur les productions agricoles vauclusiennes. Les producteurs de fruits à noyaux et à pépins sont les plus impactés de par leur récolte en fin de printemps. « Au-delà des exploitations touchées, c'est l'ensemble de la chaîne de production agricole qui est fragilisée, voire menacée. Les pertes globales sont estimées entre 380 et 540 millions d'euros pour le Vaucluse », précise Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Au fond d'urgence de l'Etat, le Département attribue une aide de 1000€ supplémentaires par agriculteur.

Le fonds d'urgence en Vaucluse : 5 000€ par exploitation, 1,06M€ au total

L'Etat a souhaité mettre en place un dispositif exceptionnel et il a élargi les critères d'attribution habituels de ses aides. Il a créé un fonds d'urgence doté d'une enveloppe de 1 065 000€ pour le Vaucluse ayant pour but d'aider les exploitations qui ont subi des pertes de récolte et dont la trésorerie ne permet



plus de faire face aux dépenses immédiates, nécessaires à la poursuite de leur activité et aux besoins essentiels du foyer. En Vaucluse, l'aide financière attribuée par l'Etat est d'un montant plafonné à 5 000€ par exploitation.



Séance de l'Assemblée départementale de Vaucluse du vendredi 24 septembre 2021. Photo: Département de Vaucluse

418 dossiers déposés

Sont prioritaires pour l'attribution de ces aides : les exploitations de vergers de fruits à noyaux (cerises, abricots, prunes, pêches nectarines et amandes) ainsi que les nouveaux exploitants et jeunes agriculteurs récemment installés et les exploitations plusieurs fois sinistrées en raison d'aléas climatiques. La subvention est également modulée en fonction des surfaces plantées en fruits à noyaux et elle concerne uniquement les agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé dans le département. 418 dossiers ont été déposés et 248 dossiers ont été retenus sur la base des critères prédéfinis.

L.M.